

Rapports

**des réunions des Commissions régionales de l'OIE
organisées pendant la 86^e Session générale
à Paris, le 21 mai 2018**

NOTE DU SIÈGE

Les éventuels projets de recommandations émanant des Commissions régionales réunies pendant la Session générale doivent être présentés à nouveau, pour adoption, à l'occasion des prochaines Conférences de ces Commissions régionales tenues dans leur région, afin d'être examinés et éventuellement entérinés par l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la Session générale consécutive à ces Conférences régionales.

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

Paris, le 21 mai 2018

La Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique s'est réunie le 21 mai 2018 à la Maison de la Chimie à Paris, à 14h00. Cette réunion a rassemblé 103 participants, dont les Délégués et observateurs de 36 Membres de cette Commission et de 5 pays observateurs ainsi que les représentants de 8 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Centrafricaine (Rép.~), Congo (Rép. du ~), Congo (Rép. Dém. du~), Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Seychelles, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

Pays observateurs : Belgique, Canada, France, Italie et Royaume-Uni.

Organisations internationales / régionales : AVSF³⁴, UA-BIRA³⁵, CEMAC³⁶, IGAD³⁷, EISMV³⁸, FAO, OMC et UEMOA³⁹.

La réunion s'est déroulée sous la présidence du Docteur Komla Batassé Batawui (Togo), Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, Docteur Botlhe Michael Modisane (Afrique du Sud), Président de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE, assistés du Docteur Karim Tounkara, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique.

1. Adoption de l'Ordre du jour

L'Ordre du jour figurant en annexe a été adopté à l'unanimité.

2. Organisation de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra en février 2019

Malheureusement, le Délégué du Cameroun n'a pas pu assister à cette réunion et, de ce fait, n'a pas été en mesure de confirmer officiellement que son pays serait l'hôte de la prochaine Conférence régionale.

Le Docteur Malek Zrelli, Délégué de la Tunisie auprès de l'OIE, a proposé que son pays accueille cet important événement régional et a invité tous les Délégués à assister à cette Conférence qui se tiendra en février 2019.

Cette proposition a été acceptée à l'unanimité par la Commission régionale.

³⁴ AVSF : Agronomes et vétérinaires sans frontières

³⁵ UA-BIRA : Union africaine - Bureau interafricain des ressources animales

³⁶ CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

³⁷ IGAD : Autorité intergouvernementale pour le développement

³⁸ EISMV : École inter-états des sciences et médecine vétérinaires de Dakar

³⁹ UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

3. Mise à jour sur les feuilles de route régionales pour la Fièvre aphteuse (PCP) en Afrique

Au nom du Groupe de travail sur la fièvre aphteuse du Cadre mondial de la FAO/OIE pour le contrôle des maladies animales transfrontalières (GF-TADs), la Docteure Laure Weber-Vintzel, Chef du Service des statuts de l'OIE et co-présidente du Groupe de travail sur la fièvre aphteuse a fourni à la Commission régionale pour l'Afrique des informations actualisées sur les feuilles de route relatives à la fièvre aphteuse suivies en Afrique jusqu'à ce jour et celles prévues en 2018. Elle a rapidement présenté les principes de la Stratégie mondiale de contrôle de la fièvre aphteuse et la division de l'Afrique en cinq sous-régions (Afrique du Nord, Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Afrique australe) en fonction des pools de virus de la fièvre aphteuse. Elle a présenté la situation régionale en matière de fièvre aphteuse évaluée par rapport au Processus de contrôle progressif (PCP) pour la fièvre aphteuse ainsi que les progrès accomplis dans ces sous-régions qui ont accueilli deux réunions relatives aux feuilles de route.

Elle a décrit les différents outils proposés par le Groupe de travail sur la fièvre aphteuse afin de soutenir les pays souhaitant lutter contre la fièvre aphteuse, y compris les lignes directrices FAO/OIE relatives au suivi vaccinal et post-vaccinal ainsi que des modèles pour élaborer des plans nationaux de contrôle de la fièvre aphteuse. Elle a expliqué les défis identifiés dans le cadre de la mise en œuvre la Stratégie mondiale de contrôle de la fièvre aphteuse au niveau mondial et en Afrique et précisé certaines des activités prévues par le Groupe de travail sur la fièvre aphteuse pour relever ces défis et faire face à ces lacunes.

4. Conclusions préliminaires de l'initiative « Progrès Public-Privé »

La Docteure Isabelle Dieuzy-Labaye, Conseillère principale pour les Partenariats publics-privés et la Docteure Marisa Peyre, Épidémiologiste, Chef adjointe de l'Unité de recherche du CIRAD-ASTRE, ont présenté en détail l'initiative Progrès Public-Privé, conduite par l'OIE avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates et en collaboration avec le CIRAD.

Au cours de leur présentation, elles ont insisté sur les points suivants :

- Cette initiative vise à apporter un soutien aux pays pour faire appel à des partenariats publics-privé (PPP) afin de renforcer les capacités de leurs Services vétérinaires nationaux. Ceci est conforme aux recommandations présentées dans la Résolution n° 39 relative aux PPP, adoptée lors de la 85^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE.
- La première étape de cette initiative qui s'étend sur trois ans (novembre 2016-2019) a porté sur l'élaboration et l'analyse d'une étude en ligne s'adressant aux Délégués et aux représentants du secteur privé de la santé animale au niveau mondial. Les résultats ont fait apparaître trois groupes de PPP en matière de santé animale. Les facteurs clefs de la réussite et les obstacles majeurs en matière de mise en place et de suivi des PPP ont également fait l'objet d'étude tout comme les attentes des participants concernant la contribution de l'OIE à la promotion et au développement des PPP au sein des Services vétérinaires.
- Les trois groupes de PPP dans le domaine des Services vétérinaires se distinguent par le type de partenaires privés qui y sont impliqués ainsi que par le type de relations et de gouvernance de partenariat mise en place avec le secteur public. Ainsi, le premier groupe se concentre sur la délégation des activités des Services vétérinaires à des vétérinaires privés et paraprofessionnels vétérinaires. Le second groupe rassemble des associations de producteurs ayant établi une collaboration régulière avec les Services vétérinaires publics. Le troisième groupe de PPP rassemble des entreprises locales ou des multinationales.
- À partir des meilleures pratiques identifiées, l'OIE souhaite désormais élaborer des lignes directrices afin de soutenir l'élaboration de partenariats significatifs et durables entre les secteurs public et privé pour améliorer les performances des Services vétérinaires nationaux à l'échelle mondiale.

5. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'Ordre du jour de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique

Le Président de la Commission régionale a présenté aux Délégués une proposition des Membres du Bureau et du Conseil concernant le thème technique devant figurer à l'Ordre du jour de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique comme suit :

- Paraprofessionnels vétérinaires : leur gouvernance et leur rôle dans l'amélioration de la santé et du bien-être animal en Afrique.

Il a ensuite proposé aux Délégués de la région que le thème technique I (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres), « Le Processus PVS, un outil pour plaider en faveur d'une hausse des investissements dans les Services vétérinaires en Afrique » qui avait déjà été choisi lors de la réunion de la Commission régionale qui s'était déroulée lors de la dernière Session générale de mai 2017, soit remplacé par le thème technique II (sans questionnaire), proposé ce jour afin de donner aux participants l'occasion de débattre du sujet des paraprofessionnels vétérinaires sur la base d'un questionnaire.

La proposition a été acceptée à l'unanimité par la Commission régionale.

De ce fait, les thèmes techniques de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique seront donc :

- Thème technique I (avec questionnaire) : « Paraprofessionnels vétérinaires : leur gouvernance et leur rôle dans l'amélioration de la santé et du bien-être animal en Afrique »
- Thème technique II (sans questionnaire) : « Le Processus PVS, un outil pour plaider en faveur d'une hausse des investissements dans les Services vétérinaires en Afrique ».

6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à proposer pour inscription à l'Ordre du jour de la 88^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se tiendra en mai 2020

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'Ordre du jour de la 88^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) :

- Le rôle des vétérinaires dans la lutte contre les menaces pour la santé publique et la sécurité des produits alimentaires du fait de maladies émergentes ou réémergentes et d'agents pathogènes.

7. Progrès récent dans le travail de l'OIE concernant les Établissements d'enseignement vétérinaire (EEV) et les Organismes statutaires vétérinaires (OSV) en Afrique

Le Docteur Patrick Bastiaensen, Chargé de programme à la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique a présenté un rapport sur les progrès récents concernant les Établissements d'enseignement vétérinaire (EEV) et les Organismes statutaires vétérinaires (OSV) en Afrique.

Au cours de la présentation, il a insisté sur les points suivants :

- Le nouveau statut adopté par le Réseau méditerranéen des établissements d'enseignement vétérinaire (REEV-Med) qui élargit sa mission, clarifie et simplifie ses procédures et sa gestion. REEV-Med concentrera ses efforts pour promouvoir l'importance d'une étroite coopération entre les vétérinaires de la région méditerranéenne, afin de relever les défis existants en matière de santé vétérinaire publique et de santé animale. Ils travailleront ainsi à instaurer la confiance entre les facultés, faciliter les échanges étudiants et mettre en œuvre des activités de recherche conjointes. REEV-Med explore également des initiatives de coopération visant le bassin méditerranéen (telles qu'ERASMUS+ et PRIMA) et encourage les facultés à collaborer dans le cadre du concept « Une seule santé ».

- Le réseau des doyens des établissements d'enseignement vétérinaire d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (ESAVEE) s'est réuni pour la sixième fois à Lusaka (Zambie) en juin 2017. Cette réunion était organisée par l'Université de Zambie (UNZA) avec le soutien financier de l'OIE. Pour la première fois, un représentant du REEV-Med assistait à la réunion, donnant ainsi l'occasion aux deux réseaux de partager leurs expériences antérieures, les leçons qui en ont été tirées et les orientations à prendre pour l'avenir. La réunion a également pris des mesures décisives pour soutenir les activités du réseau après le désengagement de l'OIE dans le cofinancement de la réunion annuelle alors que ce soutien avait été apporté depuis le début des réunions en 2011.
- La réunion des Organismes statutaires vétérinaires (OSV) dans la région de l'Afrique australe (avec des observateurs et des facilitateurs de l'Afrique de l'Est), qui a bénéficié du soutien de l'OIE et s'est tenue à Johannesburg (Afrique du Sud) en novembre 2017. Elle a été suivie par quelques 45 représentants des Organismes statutaires vétérinaires des États Membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) dans le cas où ils existent, ou sinon par des représentants des services gouvernementaux qui octroient l'agrément des vétérinaires et/ou des paraprofessionnels vétérinaires (techniciens en santé animale, inspecteurs des viandes, infirmiers vétérinaires, techniciens de laboratoires vétérinaires). L'objectif général était de mettre en place un réseau d'organismes statutaires vétérinaires à l'échelle de la région capable de simplifier et de faciliter la reconnaissance, l'autorisation et l'agrément des professionnels vétérinaires dans toute la région. À l'issue de la réunion, un Forum électronique de l'OIE pour l'Afrique australe regroupant les organismes statutaires vétérinaires a été créé en ayant recours à des outils simples et peu onéreux, tels qu'un groupe *Facebook*, des conférences téléphoniques par *Skype* et un dossier partagé *Dropbox*. Le groupe de travail qui a été établi dans le même temps cherche actuellement à étudier la législation et les réglementations applicables à la lumière des compétences minimales définies par l'OIE et du cursus de formation initiale de l'OIE. L'idée est également de partager : les procédures, politiques, rapports et toute autre information pertinente, ainsi que les meilleures pratiques relatives à l'utilisation des compétences des jeunes diplômés, et les règles s'appliquant aux vétérinaires et paraprofessionnels vétérinaires (les champs d'action et normes minimales s'appliquant aux établissements enregistrement, agrément, niveau minimal de formation, critères d'évaluation des institutions de formation et élaboration d'une formation professionnelle continue). Ce processus est conduit par le South African Veterinary Council (SAVC) (Conseil sud-africain des vétérinaires) qui s'est vu attribuer le rôle de chef de file et s'assure que des interventions positives voient le jour.
- Le premier accord de jumelage OIE entre les organismes statutaires vétérinaires et l'Afrique, lancé officiellement le 20 avril 2018 lors d'une réunion inaugurale de coordination entre le SAVC et le Conseil vétérinaire de Tanzanie (VCT) dans les bureaux du SAVC à Pretoria (Afrique du Sud). Ce dispositif de jumelage entre ces deux OSV doit durer 18 mois. La prochaine réunion prévue entre les partenaires de ce jumelage doit se tenir en juillet 2018, toujours à Pretoria dans le but d'élaborer une évaluation conjointe des besoins en formation pour la dernière année.

8. Résultats du Séminaire sous-régional sur la rage en Afrique australe qui a eu lieu à Windhoek, Namibie, du 10 au 12 avril 2018, et participation de l'OIE dans l'élimination mondiale de la rage en Afrique

Le Docteur Moetapele Letshwenyo, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Afrique australe, a présenté les conclusions du Séminaire sous-régional de l'OIE sur la rage en Afrique australe qui s'est tenu à Windhoek (Namibie) du 10 au 12 avril 2018 et la participation de l'OIE dans l'élimination mondiale de la rage en Afrique. Ce Séminaire sous-régional a été organisé par l'OIE en collaboration avec le gouvernement de la Namibie dans le cadre du parrainage du projet « Soutien technique à la Namibie pour éliminer la rage canine », financé par le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne afin d'aider le gouvernement de la Namibie à lutter contre la rage humaine transmise par les chiens, surtout sur les terres communales du Nord. Ce projet est géré par l'OIE, avec l'assistance technique de l'Institut Friedrich-Loeffler et le Laboratoire de référence de l'OIE pour la rage en Allemagne.

Le principal résultat a été une série de recommandations à l'intention des différentes parties prenantes qui peuvent se résumer comme suit :

Les Pays Membres doivent mettre en place des Comités de pilotage fonctionnels à haut niveau dans le cadre du concept « Une seule santé » (multisectoriel) pour l'élimination de la rage servant d'organismes de surveillance aux niveaux national et sous-national. L'une des tâches de ces comités devrait consister à suivre l'élaboration de plans nationaux multisectoriels d'élimination de la rage, définissant clairement (avec un calendrier et des attributions de ressources) les activités visant à éliminer la rage humaine transmise par les chiens d'ici 2030.

Le Secrétariat de la SADC a été encouragé à prendre le rôle de chef de file (assurer la coordination) pour éliminer la rage humaine transmise par les chiens dans la région et à faire de la rage humaine transmise par les chiens « une maladie zoonotique prioritaire » pour l'éliminer de la région d'ici 2030, en faisant appel à l'approche « Une seule santé ».

Le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), de par son mandat continental doit apporter son soutien au Secrétariat de la SADC ainsi qu'aux Pays Membres afin de coordonner l'élimination de la rage humaine transmise par les chiens en mobilisant le soutien des bailleurs de fonds et en facilitant la collaboration interrégionale dans les efforts déployés pour éliminer la rage.

Les partenaires du développement doivent continuer à apporter leur soutien aux Pays Membres aux niveaux national et régional pour lutter et finalement éliminer la rage humaine transmise par les chiens de la région en contribuant aux ressources et au renforcement des capacités.

Plus précisément, l'OIE devrait continuer à élaborer des normes et des lignes directrices scientifiques afin de faciliter l'élimination de la rage transmise par les chiens, ainsi que des réflexions visant à élaborer une procédure pour la validation d'un programme officiel de contrôle d'élimination de la rage transmise par les chiens : l'OIE devrait également favoriser la procédure d'auto-déclaration d'absence de rage transmise par les chiens. L'OIE devrait également continuer à proposer/détenir une banque de vaccins contre la rage canine.

L'OMS devrait continuer à élaborer et à diffuser les lignes directrices à base scientifique de l'OMS pour faciliter la prévention, la lutte et l'élimination de la rage transmise par les chiens et devrait continuer à élaborer des procédures de validation pour l'élimination de la rage transmise par les chiens considérée comme un problème de santé publique. L'OMS devrait recommander des produits biologiques contre la rage qui soient facilement disponibles pour les communautés les plus vulnérables et, par le biais de ses Bureaux de pays, devrait soutenir activement les Pays Membres afin de considérer la rage humaine transmise par les chiens comme une « maladie zoonotique prioritaire » devant être éliminée d'ici 2030.

La FAO, en collaboration avec l'OIE, devrait aider les pays membres de la SADC à élaborer un processus régional visant à éliminer la rage et à mettre en œuvre cette feuille de route régionale (comme cela a été fait pour la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants) et à apporter une réponse rapide aux épidémies de rage (notamment via des missions du Centre de gestion des crises pour la santé animale⁴⁰ et des projets de coopération technique).

9. Mise à jour sur les feuilles de route régionales pour la PPR (PEM, PMAT) en Afrique

Le Docteur Jean-Jacques Soula, Coordonnateur OIE du Secrétariat conjoint FAO-OIE pour la Peste des petits ruminants (PPR) a commencé sa présentation en soulignant que le Programme mondial d'éradication (PPR PEM) avait été lancé en octobre 2016 par la FAO et l'OIE, conformément à la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR (PPR SMCE). C'est la première étape pour arriver à une éradication d'ici 2030, ce qui représentera une contribution majeure pour atteindre les objectifs des Nations Unies en matière de développement durable.

⁴⁰ CMC-AH : Centre de gestion des crises en santé animale

Les quatre éléments constitutifs du PPR PEM ont été présentés à la Commission régionale pour l'Afrique de l'OIE l'an dernier lors de la 85^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués le 22 mai 2017.

Le Docteur Soula a décrit les principaux résultats de la mise en œuvre du PPR PEM obtenus depuis lors, y compris : le démarrage d'une seconde série de réunions portant sur les feuilles de routes régionales sur la PPR (cinq des neuf régions sont situées en Afrique) ; le lancement d'un Comité consultatif sur la PPR ; un Réseau mondial de recherche et d'expertise sur la PPR ; et un atelier sur les vaccins thermotolérants contre la PPR. Il a ajouté que les pays avaient reçu un soutien pour rédiger leur plan stratégique national relatif à la PPR, conformément à la PPR SMCE et à la Stratégie et au programme panafricain pour le contrôle et l'éradication de la PPR.

Ces dispositions ont été facilitées grâce au soutien de l'UA-BIRA et du Centre panafricain des vaccins vétérinaires de l'Union africaine (PANVAC).

Il a ajouté que la FAO et l'OIE avaient validé une stratégie de mobilisation des ressources et de marketing pour la PPR afin de faciliter une levée de fonds. À cet effet, une campagne a été lancée sur les réseaux sociaux par la FAO et l'OIE en décembre 2017 et deux vidéos ont été présentées sur l'éradication de la PPR.

Le Docteur Soula a annoncé que la FAO et l'OIE organiseront une Conférence mondiale sur le thème : « Établir un partenariat et investir pour un monde indemne de PPR ». Cet événement à haut niveau se tiendra à Bruxelles (Belgique) les 6-7 septembre 2018, organisé par la Commission européenne. Les objectifs sont de réaffirmer l'engagement politique international visant à éradiquer au niveau mondial la PPR d'ici 2030, mais également d'offrir un forum aux gouvernements afin qu'ils confirment leur volonté politique et obtiennent des engagements et des soutiens de partenaires contribuant financièrement.

Il a conclu en mentionnant l'outil de l'OIE qui relie le Processus PVS au PPR PEM ainsi qu'aux procédures de reconnaissance officielle du statut indemne de PPR et de validation des programmes nationaux officiels de contrôle de la PPR.

Discussions

Les questions posées par les Délégués sur différents sujets techniques de l'Ordre du jour ont fait l'objet des discussions et des clarifications suivantes :

- Concernant la fièvre aphteuse, il y a eu peu de réunions sur les feuilles de route organisées pour les pays de l'Afrique de l'Ouest parce que cette maladie n'était pas considérée comme une priorité dans cette sous-région. Il a donc été difficile d'obtenir un financement par des bailleurs de fonds pour venir soutenir la planification d'activité liée à la fièvre aphteuse dans cette sous-région.
- Concernant le sérotype O identifié en Afrique et la façon dont il pouvait affecter le pool de la fièvre aphteuse dans la région, il a été indiqué que, bien que la mondialisation ait un impact sur la propagation de ce sérotype sur de longues distances, pour le moment aucun changement de catégories des pools de virus n'était envisagé.
- À propos des possibilités de créer des réseaux d'Établissements d'enseignement vétérinaire (EEV) et d'Organismes statutaires vétérinaires (OSV) en Afrique, il a été souligné que les initiatives actuelles avaient été déclenchées par une demande des pays et donc, c'était à eux qu'il revenait de manifester un intérêt et une volonté de rejoindre des réseaux de ce type. Il a été rappelé également que les lignes directrices étaient à la disposition de tous les pays sur cette question et que ces derniers étaient encouragés à les lire et à demander de l'aide, en cas de besoin.
- Concernant la rage, il a été rappelé que le Plan stratégique mondial pour éviter des décès humains dus à la rage transmise par les chiens d'ici 2030, lancé en septembre 2017, serait bientôt publié.

- En matière de stratégie de lutte contre la PPR, tous les pays africains disposent actuellement soit d'un plan validé par l'OIE et la FAO, soit ont déjà un plan en préparation grâce à la contribution de l'UA-BIRA.

10. Procédure pour les élections du Conseil, des Commissions régionales et des Commissions spécialisées

Monsieur Rodney de Souza, Chef de l'Unité des Partenariats stratégiques et des Affaires juridiques de l'OIE, a présenté les points importants du processus des élections. Il a rappelé que la 86^e Session générale était l'occasion de procéder à l'élection des membres du Conseil, des Bureaux des Commissions régionales, et des Commissions spécialisées selon l'application de la nouvelle procédure d'évaluation des candidatures adoptée l'an dernier. La Docteure Karin Schwabenbauer et le Docteur Kamal Tag El Sir El Sheikh, tous les deux membres du Conseil, ont été désignés comme Membres de la Commission de vérification des pouvoirs et scrutateurs lors des élections qui auront lieu le vendredi 25 mai.

Il a été prévu que les élections seraient conduites par voie électronique pour chaque instance de gouvernance, et ce de manière séquentielle, poste par poste. L'Assemblée pourra le cas échéant s'accorder sur une autre méthode selon le nombre de candidatures et la configuration de l'élection.

Chaque Commission régionale a été invitée à faire connaître le soir même de la réunion, soit le lundi 21 mai 2018, ses propositions de candidats pour le nouveau bureau et le Conseil, ainsi que la liste finale des candidats retenus pour les Commissions spécialisées.

11. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos)

Conseil :

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer le nom suivant :

Dr Komla Batassé Batawui (Togo)

Bureau de la Commission régionale :

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Président : Dr Honoré Robert N'lemba Mabela (Rép. dém. du Congo)

Vice-Président : Dr Malek Zrelli (Tunisie)

Vice-Président : Dr Letlhogile Modisa (Botswana)

Secrétaire général : Dr Mbargou Lo (Sénégal)

Commissions spécialisées de l'OIE :

Conformément à ce qui a été discuté par la Commission régionale, certains candidats ont été retirés, en plein accord avec le Délégué du pays concerné, de la « Liste de candidats éligibles pour la désignation des experts candidats à l'élection des Commissions spécialisées ». Ces candidats ne seront ainsi pas proposés aux élections du vendredi 25 mai. Les candidats listés ci-dessous seront proposés aux élections du vendredi 25 mai.

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Salah Hammami (Tunisie)

Dr Babiker Abbas (Soudan)

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer le nom suivant :

Dr Kevin William Christison (Afrique du Sud)

Commission des normes biologiques

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Mehdi El Harrak (Maroc)
Dr Emmanuel Couacy-Hymann (Côte-d'Ivoire)

Commission scientifique pour les maladies animales

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Baptiste Kimbenga Dungu (Afrique du Sud)
Dr Misheck Mulumba (Zambie)

La réunion a officiellement pris fin à 18h10.

.../Annexe

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

Paris, 21 mai 2018

Ordre du jour

1. Adoption de l'Ordre du jour
 2. Organisation de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra en février 2019
 3. Mise à jour sur les feuilles de route régionales pour la Fièvre aphteuse (PCP) en Afrique
 4. Conclusions préliminaires de l'initiative « Progrès Public-Privé »
 5. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'Ordre du jour de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique
 6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à proposer pour inscription à l'Ordre du jour de la 88^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se tiendra en mai 2020
 7. Progrès récent dans le travail de l'OIE concernant les Établissements d'enseignement vétérinaire (EEV) et les Organismes statutaires vétérinaires (OSV) en Afrique
 8. Résultats du Séminaire sous-régionale sur la rage en Afrique australe, qui a eu lieu à Windhoek, Namibie, du 10 au 12 avril 2018, et participation de l'OIE dans l'élimination mondiale de la rage en Afrique
 9. Mise à jour sur les feuilles de route régionales pour la PPR (PEM, PMAT) en Afrique
 10. Procédure pour les élections du Conseil, des Commissions régionales et des Commissions spécialisées
 11. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos)
-

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LES AMÉRIQUES**

Paris, 21 mai 2018

La Commission régionale de l'OIE pour les Amériques s'est réunie le 21 mai 2018 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14h00. Ont participé à cette réunion 108 personnes, dont les Délégués et observateurs de 27 Membres de cette Commission et les représentants de 15 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Cuba, Curaçao, Dominicaine (Rép. ~), Équateur, États-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Suriname et Uruguay.

Pays observateurs : Royaume-Uni et Sainte Lucie.

Organisations internationales/régionales : AAVLD⁴¹, ALA⁴², CARICOM⁴³, CVP, FAO, FARM⁴⁴, IEC⁴⁵, IICA⁴⁶, IPC⁴⁷, OIRSA⁴⁸, OPS-PANAFTOSA⁴⁹, PANVET · SG-CAN⁵⁰, SSAFE⁵¹ et WRO⁵².

Le Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques, Délégué du Brésil et Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, a présidé la réunion, secondé par le Docteur Luis Osvaldo Barcos, Représentant régional de l'OIE pour les Amériques.

1. Adoption de l'Ordre du jour

L'Ordre du jour, figurant en annexe, a été adopté à l'unanimité.

Le Docteur Jorge Bonino, représentant la FARM, a demandé à la Commission plus de détails sur les incidents récents liés à la fièvre aphteuse en Colombie et au Venezuela. Le Président a indiqué en s'excusant qu'il ne serait pas possible, en raison des contraintes de temps, d'aborder ce sujet lors de la réunion.

⁴¹ AAVLD : Association américaine des vétérinaires diagnosticiens de laboratoire

⁴² ALA : Association latino-américaine d'aviculture

⁴³ CARICOM : Communauté des Caraïbes

⁴⁴ FARM : Fédération des associations rurales du Mercosur

⁴⁵ IEC : Commission internationale des œufs

⁴⁶ IICA : Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture

⁴⁷ IPC : Conseil international des volailles

⁴⁸ OIRSA : Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et de la santé animale

⁴⁹ OPS : Organisation panaméricaine de la santé - PANAFTOSA : Centre panaméricain pour la fièvre aphteuse

⁵⁰ SG-CAN : Secrétariat général de la Communauté andine

⁵¹ SSAFE : Des aliments sains partout et pour tous

⁵² WRO : Organisation mondiale des usines de transformation des sous-produits d'animaux

2. Rapport des réunions du Conseil de l'OIE

Les Docteurs Hugo Idoyaga Benítez et Joaquín Delgado Álvarez, Membres du Conseil de l'OIE, ont présenté un résumé des dernières réunions du Conseil. Ils ont abordé le suivi de l'avancement du Sixième Plan stratégique de l'OIE, les résultats du Forum de réflexion sur le Processus PVS de l'OIE ainsi que les procédures électorales. En outre, ils ont souligné l'avancement du projet WAHIS+ et de l'Observatoire des normes. Enfin, ils ont invité les Délégués à communiquer plus fréquemment avec les Membres du Conseil de leur Région.

3. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à proposer pour inscription à l'Ordre du jour de la 88^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se tiendra en mai 2020

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'Ordre du jour de la 88^e Session générale le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) :

- Évaluation des compétences des Services vétérinaires dans le contexte du commerce international.

4. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'Ordre du jour de la 24^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques

Le thème technique suivant (sans questionnaire) a été retenu pour la 24^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques :

- Pérennité des Services vétérinaires : expériences et défis.

Suite à la discussion sur les autres thèmes proposés, il a été suggéré d'inclure dans l'Ordre du jour de la prochaine Conférence de la Commission régionale – sous format d'un panel de discussion et/ou des présentations courtes – des thèmes liés au crime organisé et à son influence sur la prévention, le contrôle et l'éradication des maladies, l'intégration des Services nationaux de santé et des Services vétérinaires dans le cadre de « Une seule santé », ainsi que les actions de prévention et de lutte contre la lucilie bouchère (*Cochliomyia hominivorax*).

5. Organisation de la 24^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui aura lieu du 19 au 23 novembre 2018 en République Dominicaine

La Docteure Nimia Lissette Gómez Rodríguez, Déléguée de la République Dominicaine, a confirmé que son pays était disposé à accueillir cet important événement régional et s'en considérait honoré. Elle a invité tous les Délégués à assister à cette conférence qui aura lieu à Punta Cana du 19 au 23 novembre 2018.

Elle a abordé succinctement les divers aménagements entrepris par la République Dominicaine pour initier l'organisation de la Conférence. La Docteure Gómez a fourni des informations générales relatives à cet événement, en assurant aux participants que tous les détails leur seraient communiqués au moment opportun.

6. Demande de Sainte-Lucie pour devenir un nouveau Pays Membre de l'OIE

Le Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques a fait part aux participants de la demande présentée par Sainte-Lucie en vue de l'adhésion de cette dernière à l'OIE en tant que Pays Membre. Cette demande a été approuvée par le Conseil et sera soumise à l'approbation de l'Assemblée mondiale des Délégués. Il a ajouté que cette approbation s'inscrivait dans la droite ligne de l'objectif d'augmenter le nombre de Membres de l'OIE issus des Caraïbes.

La Docteure Auria King-Cenac, Cheffe des Services vétérinaires de Sainte-Lucie, a présenté la proposition de son pays pour devenir Pays membre de l'OIE.

La proposition de Sainte-Lucie a été validée à l'unanimité par la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques.

7. Procédure pour les élections du Conseil, des Commissions régionales et des Commissions spécialisées

Monsieur Rodney de Souza, Chef de l'Unité des Partenariats stratégiques et des Affaires juridiques de l'OIE, a présenté les points importants du processus électoral. Il a rappelé que la 86^e Session générale était l'occasion de procéder à l'élection des membres du Conseil, des Bureaux des Commissions régionales, et des Commissions spécialisées selon l'application de la nouvelle procédure d'évaluation des candidatures adoptée l'an dernier.

Il a été prévu que les élections seraient conduites par voie électronique pour chaque instance de gouvernance, et ce de manière séquentielle, poste par poste. L'Assemblée pourra le cas échéant s'accorder sur une autre méthode selon le nombre de candidatures et la configuration de l'élection.

Chaque Commission régionale a été invitée à faire connaître le soir même de la réunion, soit le lundi 21 mai 2018, ses propositions de candidats pour le nouveau Bureau et le Conseil, ainsi que la liste finale des candidats retenus pour les Commissions spécialisées. Ces candidats seront proposés par la Région des Amériques pour les élections qui auront lieu vendredi 25 mai.

M. de Souza a répondu à toutes les questions qui ont été posées.

8. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos) :

Conseil :

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Docteur Joaquín Braulio Delgadillo Álvarez (Mexique)
Docteur Hugo Federico Idoyaga Benítez (Paraguay)

Bureau de la Commission régionale :

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Président : Docteur Mark Trotman (Barbade)
Vice-Présidente : Docteure Nimia Lissette Gómez Rodríguez (République Dominicaine)
Vice-Président : Docteur Javier Ernesto Suárez Hurtado (Bolivie)
Secrétaire général : Docteur Jaspinder Komal (Canada)

Commissions spécialisées de l'OIE :

Conformément à ce qui a été discuté par la Commission régionale, certains candidats ont été retirés, en plein accord avec le Délégué du pays concerné, de la « Liste de candidats éligibles pour la désignation des experts candidats à l'élection des Commissions spécialisées ». Ces candidats ne seront ainsi pas proposés aux élections du vendredi 25 mai. Les candidats listés ci-dessous seront proposés aux élections du vendredi 25 mai.

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants, par ordre alphabétique de pays :

Docteur Gastón María Funes (Argentine) (2nde position)
Docteur Bernardo Todeschini (Brésil) (1^{ère} position)

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants, par ordre alphabétique de pays :

Docteure Joanne Constantine (Canada) (2nde position)
Docteure Alicia Gallardo Lagno (Chili) (1^{ère} position)

Commission des normes biologiques

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants, par ordre alphabétique de pays :

Docteure Ana María Nicola (Argentine) (2nde position)
Docteur John Pasick (Canada) (1^{ère} position)

Commission scientifique pour les maladies animales

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants, par ordre alphabétique de pays :

Docteur Vitor Salvador Picão Gonçalves (Brésil) (2nde position)
Docteur Cristóbal Zepeda (États-Unis d'Amérique) (1^{ère} position)

La réunion a officiellement pris fin à 18h30.

.../Annexe

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LES AMÉRIQUES**

Paris, 21 mai 2018

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Rapport des réunions du Conseil de l'OIE
 3. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à proposer pour inscription à l'Ordre du jour de la 88^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se tiendra en mai 2020
 4. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'Ordre du jour de la 24^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques
 5. Organisation de la 24^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui aura lieu du 19 au 23 novembre 2018 en République dominicaine
 6. Demande de Sainte-Lucie pour devenir un nouveau Pays Membre de l'OIE
 7. Procédure pour les élections du Conseil, des Commissions régionales et des Commissions spécialisées
 8. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos)
-

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'ASIE, L'EXTRÊME-ORIENT
ET L'OCÉANIE**

Paris, le 21 mai 2018

La Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie s'est réunie le 21 mai 2018 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14h00. Ont participé à cette réunion 127 personnes incluant des Délégués et observateurs de 25 Membres de la Commission, 4 pays observateurs et les représentants de 5 organisations :

Membres de la Commission : Afghanistan, Australie, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine (Rép. pop. de ~), Corée (Rép. de ~), Fidji, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Taipei Chinois, Thaïlande et Vietnam.

Pays/territoires observateurs : France, Hong Kong, Samoa et Royaume-Uni.

Organisations internationales/régionales : AV

A⁵³, CVA⁵⁴, ICFAW⁵⁵, NACA⁵⁶ et la Société mondiale pour la protection des animaux.

Le Docteur Zhang Zhongqiu, Délégué de la République populaire de Chine auprès de l'OIE et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, a accueilli les Délégués, les observateurs, ainsi que les représentants des organisations internationales et régionales. Il a ensuite présenté les Membres du Bureau de la Commission régionale.

1. Ouverture par le Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, et adoption de l'Ordre du jour

Le Docteur Zhang Zhongqiu a souhaité la bienvenue aux participants et a présenté les événements majeurs concernant l'OIE et ses activités pour la région depuis mai dernier : il a notamment évoqué la 30^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, organisée avec succès du 20 au 24 novembre 2017 à Putrajaya, Malaisie. Au total, 119 participants (des Délégués OIE et/ou représentants des 19 Membres de la région et des hauts représentants d'organisations régionales et internationales) étaient présents. La présentation de deux thèmes techniques a suscité des discussions stimulantes entre les participants et a permis à la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie d'élaborer et d'adopter les deux recommandations suivantes : Recommandation 1 « *Comment mettre en place les mesure de biosécurité dans les exploitations : le rôle du gouvernement et du secteur privé* » ; Recommandation 2 « *Mesures de surveillance et d'atténuation des risques des mouvements illégaux et non-règlementés des animaux entre les pays ou dans les marchés* ». Ces deux recommandations seront présentées à l'Assemblée mondiale des Délégués en vue d'être adoptées, et deviendront des lignes directrices

⁵³ AVA : Association vétérinaire australienne

⁵⁴ CVA : Association vétérinaire du Commonwealth

⁵⁵ ICFAW : Coalition internationale pour le bien-être animal

⁵⁶ NACA : Réseau des Centres d'aquaculture de l'Asie et du Pacifique

importantes, non seulement pour la région Asie, Extrême-Orient et Océanie mais aussi pour toute l'Organisation. Il a informé les Délégués que la version finale du rapport de la Conférence était disponible sur le site Web des Délégués.

Le Docteur Zhang Zhongqiu a également remercié la Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique pour son excellent travail de coordination des activités en vue de faciliter les synergies entre les différents Membres du Groupe régional restreint. Il a invité les Délégués à prendre note du document résumant les activités de l'OIE dans la région, distribué à tous les participants à l'entrée de la réunion.

Pour finir, le Docteur Zhang Zhongqiu a présenté l'Ordre du jour afin qu'il soit adopté.

L'Ordre du jour, décrit en Annexe, a été adopté à l'unanimité.

2. Confirmation des dates et du lieu de la 31^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie qui se tiendra en 2019

Le Docteur Norio Kumagai, Délégué du Japon auprès de l'OIE, a réitéré la proposition de son pays d'accueillir la 31^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie.

Il a également confirmé que, pour cette édition, la Conférence aurait lieu la première semaine de septembre 2019 et non en novembre, qui est le mois pendant lequel les Conférences de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie ont traditionnellement lieu. La Conférence se déroulera à Sendai.

3. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'Ordre du jour de la 31^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie

Le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) a été retenu pour l'Ordre du jour de la 31^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie :

- Zoonoses et sécurité alimentaire : améliorer la collaboration entre les professionnels de la santé animale et les professionnels de la santé publique pour de meilleurs résultats.

4. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à proposer pour inscription à l'Ordre du jour de la 88^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se tiendra en mai 2020

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'Ordre du jour de la 88^e Session générale le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) :

- Les nouvelles avancées technologiques au service de la thérapeutique animale et des vaccins : un outil de contrôle des maladies et de la résistance antimicrobienne.

5. Rapport d'avancement du Plan de travail régional

Le Docteur Tashi Samdup, Vice-Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie et Délégué du Bhoutan auprès de l'OIE, a rappelé aux participants qu'il avait fait une présentation à la 30^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie (Pitrajaya, Malaisie, 20-24 novembre 2017) au cours de laquelle il avait fait un état des lieux des objectifs régionaux et des activités spécifiques tels que définis dans le Plan de travail régional 2016-2020, adopté par la Commission régionale en 2015. Il a ajouté que, suite à l'examen approfondi du Plan lors de la Conférence régionale, le Groupe régional restreint a accepté de suggérer des modifications au Plan de travail régional actuel (sans en changer la structure globale actuelle) et de les présenter, en vue de leur validation, à la Commission régionale lors de sa réunion organisée au cours de la 86^e Session générale de l'OIE en mai 2018.

Le Docteur Samdup a présenté la modification proposée pour le Plan actuel, qui réorganise le Chapitre 3, intitulé « Activités permettant d'atteindre les objectifs régionaux », dans le but de faire apparaître les accomplissements et nouveaux éléments apparus depuis que le Plan a été établi, et de clarifier davantage les rôles des Groupes régionaux restreints et les défis posés aux Membres de la Commission régionale.

Il a ajouté que le Plan amendé serait passé en revue pendant la 31^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE de 2019.

Après discussion entre les Délégués, la modification proposée pour le Plan a été approuvée à l'unanimité.

6. Deuxième rapport concernant la collecte annuelle de données sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux

La Docteure Delfy Góchez, Chargée de mission, Service des Sciences et nouvelles technologies de l'OIE, a présenté le second rapport annuel de l'OIE sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux qui a été publié fin décembre 2017. La participation des Pays Membres a été beaucoup plus importante et des informations plus détaillées ont été communiquées par comparaison avec le premier rapport annuel de l'OIE. Notamment, davantage de pays ont répondu (146 contre 130 lors de la première ronde) et un plus grand nombre a fourni des données quantitatives (107 contre 89 lors de la première ronde).

Dans ce second rapport annuel, les pays qui n'ont pas été en mesure de fournir des données quantitatives ont été priés de donner des informations sur les difficultés qu'ils ont rencontrées. Trente-huit pays ont répondu en indiquant, pour la plupart, que les données pertinentes (surtout des données portant sur les importations) étaient détenues par les autorités nationales en dehors des Services vétérinaires ou agricoles, le plus souvent par le Ministère de la Santé.

L'analyse complémentaire des données quantitatives a également été présentée : elle est liée à la nouvelle méthodologie de l'OIE qui fait référence à la biomasse animale et est exprimée en milligrammes par kilogramme de biomasse animale. La biomasse animale a été calculée pour les espèces productrices de denrées alimentaires au sein des pays ayant communiqué des données quantitatives pour l'année 2014, en utilisant surtout les données du Système Mondial d'Information Sanitaire de l'OIE (WAHIS) et celles des Statistiques de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAOSTAT). Les bovins constituaient la majorité de la biomasse animale pour les 60 pays ayant communiqué des quantités d'agents antimicrobiens pour 2014.

Les résultats de cette troisième ronde de collecte de données seront présentés lors de la Seconde Conférence mondiale de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens et sur l'utilisation prudente des agents antimicrobiens chez les animaux : mettre les normes en pratique. En date du 2 mai 2018, ce sont au total 151 pays qui ont répondu lors de cette troisième ronde, dont 116 pays qui ont fourni des données quantitatives.

7. Discussion régionale concernant les positions communes pour la Session générale de l'OIE

Le Docteur Hirofumi Kugita a rappelé aux participants que la procédure de coordination décrivant la marche à suivre pour définir une position régionale commune pour la Session générale de l'OIE a été développée et adoptée au cours de la réunion de la Commission régionale de mai 2017. C'est donc la première fois que la région met en application cette procédure et s'efforce de définir des positions communes régionales, en vue de les présenter lors de la plénière de la Session générale de l'OIE.

Le Docteur Kugita a insisté sur l'importance, pour tous les Membres de l'OIE, de participer activement au processus de normalisation de l'OIE ; il a déclaré qu'il voyait dans cette procédure de coordination un moyen unique pour tous les Membres de mieux comprendre le travail de l'OIE, de faire reconnaître les inquiétudes et intérêts pertinents pour la région et de renforcer l'implication des membres dans le processus de normalisation.

Le Docteur Kugita a ensuite dévoilé la liste des positions communes de la région proposées par les membres, à qui il a demandé de présenter les éléments de contexte et le raisonnement sous-tendant ces propositions.

Les Délégués ont discuté des positions communes régionales et certaines d'entre elles ont été approuvées à l'unanimité par la Commission régionale en vue de leur présentation lors de la plénière de la 86^e Session générale au nom des 32 Membres de l'OIE de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie.

Le Docteur Zhang a conclu en remerciant tous les Délégués pour leur participation active à la procédure de coordination, et a dit espérer voir la région continuer à s'efforcer de renforcer la coordination et la collaboration régionale dans le but de définir des positions régionales communes sur des problématiques clés.

8. Procédure pour les élections du Conseil, des Commissions régionales et des Commissions spécialisées

M. Rodney de Souza, Chef de l'Unité des Partenariats stratégiques et des Affaires juridiques de l'OIE, a présenté les points importants du processus des élections. Il a rappelé que la 86^e Session générale était l'occasion de procéder à l'élection des membres du Conseil, des Bureaux des Commissions régionales, et des Commissions spécialisées selon l'application de la nouvelle procédure d'évaluation des candidatures adoptée l'an dernier. Les Docteurs Karin Schwabenbauer et Kamal Tag El Sir El Sheikh, tous les deux membres du Conseil, ont été désignés comme membres de la Commission de vérification des pouvoirs et scrutateurs lors des élections qui auront lieu le vendredi 25.

Il a été prévu que les élections seraient conduites par voie électronique pour chaque instance de gouvernance, et ce de manière séquentielle, poste par poste. L'Assemblée pourra le cas échéant s'accorder sur une autre méthode selon le nombre de candidatures et la configuration de l'élection.

Chaque Commission régionale a été invitée à faire connaître le soir même de la réunion, soit le lundi 21 mai 2018, ses propositions de candidats pour le nouveau bureau et le Conseil, ainsi que la liste finale des candidats retenus pour les Commissions spécialisées.

9. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos) :

Avant d'entamer la discussion concernant la proposition de candidats pour les élections, le Président de la Commission régionale de l'OIE a donné, à la demande de certains Membres de la région, une explication brève du rôle du Groupe régional restreint. Il a souligné que le Groupe avait été mis en place afin d'assurer un lien et une coordination satisfaisants entre le Bureau, le Conseil et l'OIE, et ainsi de mieux répondre aux besoins régionaux et de faciliter l'intégration d'informations régionales au sein du travail de l'Organisation.

En ce qui concerne le rôle du Groupe régional restreint dans le processus de sélection, le Docteur Zhang Zhongqiu a expliqué qu'il avait pour but d'encourager la participation active des membres de la région dans le processus de sélection, qui a déjà été validé par l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la 85^e Session générale. Le Groupe régional restreint a également pris l'initiative d'émettre des recommandations afin que les experts les plus adéquats de la région soient proposés.

Conseil :

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Mark Schipp (Australie)
Dr Him Hoo Yap (Singapour)

Bureau de la Commission régionale :

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Président : Dr Sen Sovann (Cambodge)
Vice-Président : Dr Tashi Samdup (Bhoutan)
Vice-Président : Dr Zhang Zhongqiu (République populaire de Chine)
Secrétaire général : Dr Norio Kumagai (Japon)

Le Docteur Schipp a demandé si d'autres membres souhaitaient faire partie du Groupe restreint au titre de membres additionnels : la Nouvelle-Zélande, l'Iran et la Malaisie ont exprimé leur intérêt.

Commissions spécialisées de l'OIE :

Conformément à ce qui a été discuté par la Commission régionale, certains candidats ont été retirés, en plein accord avec le Délégué du pays concerné, de la « Liste de candidats éligibles pour la désignation des experts candidats à l'élection des Commissions spécialisées ». Ces candidats ne seront ainsi pas proposés aux élections du vendredi 25 mai. Les candidats listés ci-dessous seront proposés aux élections du vendredi 25 mai.

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Masatsugu Okita (Japon)
Dr Howard Pharo (Nouvelle-Zélande)

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Ingo Ernst (Australie)
Dr Hong Liu (République populaire de Chine)

Commission des normes biologiques

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Zhiliang Wang (République populaire de Chine)
Dr Joseph O'Keefe (Nouvelle-Zélande)

Commission scientifique pour les maladies animales

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Zengren Zheng (République populaire de Chine)
Dr Stephen Cobb (Nouvelle-Zélande)

La réunion a officiellement pris fin à 18h30.

.../Annexe

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'ASIE,
L'EXTRÊME-ORIENT ET L'OCÉANIE**

Paris, 21 mai 2018

Ordre du jour

1. Ouverture par le Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie et adoption de l'Ordre du jour
 2. Confirmation des dates et du lieu de la 31^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie qui se tiendra en 2019
 3. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'Ordre du jour de la 31^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie
 4. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à proposer pour inscription à l'Ordre du jour de la 88^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se tiendra en mai 2020
 5. Rapport d'avancement du Plan de travail régional
 6. Deuxième rapport concernant la collecte annuelle de données sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux
 7. Discussion régionale concernant les positions communes pour la Session générale de l'OIE
 8. Procédure pour les élections du Conseil, des Commissions régionales et des Commissions spécialisées
 9. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos)
-

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'EUROPE**

Paris, le 21 mai 2018

La Commission régionale de l'OIE pour l'Europe s'est réunie le 21 mai 2018 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14h00. Ont participé à cette réunion 126 personnes dont des Délégués et observateurs de 43 Membres de cette Commission, ainsi que les représentants de 7 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Ex-Rép. Youg. de Macédoine, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldavie, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

Organisations internationales/régionales : Commission européenne, Conseil de l'Union européenne, CEEA⁵⁷, *Eurogroup for Animals*, FESASS⁵⁸, *Health for Animals* et ICFAW/RSPCA⁵⁹.

La réunion a été co-présidée par le Docteur Maris Balodis, Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe et Délégué de la Lettonie auprès de l'OIE.

1. Ouverture par le Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe et adoption de l'Ordre du jour

Le Docteur Maris Balodis, Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe et Délégué de la Lettonie, a accueilli tous les participants et soumis l'Ordre du jour à l'adoption.

L'Ordre du jour présenté en Annexe a été accepté à l'unanimité.

2. Présentation des nouveaux Délégués de l'Europe

Le Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe a salué tout particulièrement et félicité les Délégués auprès de l'OIE nouvellement désignés participant à cette réunion.

⁵⁷ CEEA : Communauté économique eurasiatique

⁵⁸ FESASS : Fédération européenne pour la santé animale et la sécurité sanitaire

⁵⁹ ICFAW/RSPCA : Coalition internationale pour le bien-être animal / Société royale pour la prévention de la cruauté envers les animaux

3. Mise à jour concernant la mise en œuvre du Plan cadre d'action régional de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, incluant les notes d'allocation concernant les propositions à présenter sur les projets des chapitres au nom des 53 pays

Le Docteur Ulrich Herzog, Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe et Délégué de l'Autriche, a donné un aperçu du travail accompli par le « Regional Core Group (RCG) » (Groupe restreint régional) de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe se concentrant notamment sur la mise en œuvre du plan de travail cadre régional au cours de l'année dernière.

Il a tout d'abord rappelé que lors de la 27^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE qui s'était tenue à Lisbonne, les Pays Membres avaient abordé la question de la revitalisation de la « Task-Force » qui avait été créée lors de la 25^e Conférence en septembre 2012 à Fleesensee. Il avait été décidé de la rebaptiser « Regional Core Group » (Groupe restreint régional). Considérant les objectifs stratégiques du Sixième Plan stratégique de l'OIE ainsi que le mandat et le règlement intérieur des Commissions régionales, la Commission régionale pour l'Europe décide de mettre en place un plan de travail régional pour la période 2017-2020 afin de définir des priorités et des activités pour répondre aux besoins régionaux. Le plan de travail régional fera régulièrement l'objet de révisions et sera modifié si nécessaire à la lumière des nouvelles évolutions.

Le Plan de travail régional adopté lors de la réunion de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, le 22 mars 2017 à Paris, porte sur six objectifs stratégiques, à savoir :

1. Contribuer à l'élaboration des normes et lignes directrices reposant sur des éléments scientifiques
2. Instaurer la confiance par la transparence et la communication
3. Assurer l'enseignement, les capacités et la pérennité des Services vétérinaires
4. Prévenir, contrôler et éradiquer les maladies animales
5. L'antibiorésistance et la politique « Une seule santé »
6. Promouvoir le bien-être animal

Ce Plan décrit également une série d'activités (10) permettant d'atteindre ces objectifs.

Le Docteur Herzog a ensuite fait le point de façon détaillée sur leur mise en œuvre qui a été examinée et évaluée par le Groupe restreint régional lors de sa 4^e réunion (Vienne, 20-21 décembre 2017) et sa 5^e réunion (Moscou, 17-18 avril 2018) :

3.1. Ressources suffisantes en moyens humains et financiers

Afin d'élaborer une stratégie et un plan permettant d'assurer des ressources suffisantes en moyens humains et financiers pour mettre en œuvre les activités régionales, la structure et les ressources ont été débattues lors des deux réunions du Groupe restreint régional. Ce travail se poursuit et il convient de prendre en compte le budget mondial de l'OIE dans la discussion portant sur les ressources mises à disposition pour les activités régionales. Des présentations portant sur les ressources en personnel et sur les actions prévues ont été faites par les Représentants régionaux et sous-régionaux de l'OIE. Les membres du Groupe restreint régional considèrent qu'il faut poursuivre les discussions. Il est prévu de présenter un document d'option lors de la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe en septembre 2018.

3.2. Créer un Groupe restreint régional (« Regional Core Group – RCG »)

Ce Groupe restreint a été par l'adoption du mandat et des mécanismes de travail du Groupe restreint régional de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe à Paris le 22 mai 2018. Deux réunions se sont tenues : à Vienne en décembre 2017 et à Moscou en avril 2018.

3.3. Assurer la traduction des documents pertinents en russe

La Russie a apporté son soutien pour la traduction de chapitres intéressants (pour adoption) du *Code terrestre* de l'OIE au début de l'année. Il a été également décidé que les réunions du Groupe restreint régional se feraient avec interprétation simultanée et la Russie, en tant que membre du Groupe restreint régional, a proposé d'apporter un soutien à l'organisateur de la réunion du Groupe restreint régional en prenant en charge les interprètes, l'équipement technique devant être fourni par le pays hôte.

Les documents pertinents de la réunion seront traduits par les Représentations de l'OIE.

3.4. Rééditer le site Web

Rééditer le site Web est une toute première priorité. La Suisse a proposé un soutien financier pour finaliser la réédition le plus rapidement possible. Lors de la 5^e réunion du Groupe restreint régional, l'évolution de la situation a été étudiée et il est apparu que l'objectif de finaliser cette réédition pour la Conférence de la Commission régionale de septembre 2018 n'était pas réalisable en raison de la décision de faire appel aux systèmes techniques du Siège de l'OIE plutôt que d'élaborer un processus technique séparé.

3.5. Assurer une participation active au sein du Groupe permanent d'experts du GF-TADs pour l'Europe sur la peste porcine africaine et la dermatose nodulaire contagieuse

Les conclusions des groupes d'experts ont été débattues et les recommandations ont été considérées comme très importantes pour la poursuite des travaux. Le Groupe restreint régional remercie la Commission européenne (CE) pour le soutien financier apporté à ces réunions et émet l'espoir que ce travail bénéficiera à l'avenir du soutien de la CE. Les Membres du Groupe restreint régional ont considéré qu'il fallait étudier les recommandations existantes et décrire leur mise en œuvre ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pays affectés ou par les pays à risque. Cette évaluation devra être faite lors de la prochaine réunion des experts du GF-TADs à l'automne 2018.

Les discussions concernant la création d'une banque régionale de vaccins (multi-maladies) se poursuivent. Aucune décision n'a été prise et un concept devrait être élaboré ultérieurement.

3.6. Renforcer le travail du GF-TADs pour l'Europe

Au cours de la 7^e réunion du Comité de pilotage du GF-TADs pour l'Europe en octobre 2017, il a été décidé que le Comité de pilotage devrait se réunir tous les ans. Les réunions à venir devraient se tenir en marge des Conférences de la Commission régionale pour l'Europe qui se déroulent tous les deux ans. La prochaine réunion se tiendrait donc en septembre 2018.

De plus, le renforcement du travail du GF-TADs est étroitement lié aux ressources financières et budgétaires du Bureau régional de l'OIE à Bruxelles. Ces aspects doivent encore être examinés à la lumière des ressources attribuées aux Bureaux régionaux.

3.7. Créer un Groupe d'experts GF-TADs pour la rage

Cette idée a été examinée lors du Comité de pilotage régional du GF-TADs pour l'Europe en octobre 2017. Lors de la 5^e réunion du Groupe restreint régional, les membres ont souligné l'importance de cette question pour de nombreux pays de la Région de l'Europe. Il est clair qu'après avoir finalisé la discussion sur les ressources, les membres du Groupe restreint régional reprendront cette idée pour élaborer une note conceptuelle portant sur les travaux d'un tel groupe d'experts.

3.8. Mise en œuvre de la stratégie de l'OIE en matière d'antibiorésistance et de l'usage prudent des antibiotiques

Aucune action concrète n'a encore été décidée. Après la présentation des activités de la Russie lors de la réunion du Groupe restreint régional à Moscou, les membres ont réfléchi à une étude à mener au sein des Membres de la Région afin d'avoir une vue d'ensemble sur les activités de l'ensemble de la Région.

Une note conceptuelle pourrait être présentée lors de la Conférence de la Commission régionale en Géorgie en septembre 2018.

3.9. Soutenir les membres pour établir un lien avec le secteur de la santé humaine

Les membres du Groupe restreint régional considèrent qu'il faut attendre le résultat des discussions sur les évolutions futures du Processus PVS.

3.10. Promouvoir un haut niveau de compréhension et de sensibilisation au bien-être animal

La mise en œuvre des actions de la Plate-forme régionale de l'OIE en matière de bien-être animal est conforme au Plan cadre régional d'action 2017 - 2020 et ceci a été présenté et fait l'objet de discussions lors des réunions du Groupe restreint régional. D'ici fin 2018, il faudra avoir démarré le processus d'élaboration d'une stratégie de suivi pour 2020 – 2023. Le Groupe restreint régional aura cette discussion lors des réunions à venir.

Toutes les informations sur les travaux du Groupe restreint régional sont disponibles sur une page web dédiée.

Le Docteur Herzog, en référence au mandat du Groupe restreint régional, a indiqué que les pays constituant ce Groupe restreint régional sont sélectionnés lors des réunions de la Commission régionale en parallèle de l'élection des membres du Bureau ; compte tenu du bon travail accompli jusqu'à présent, il a été proposé de conserver la composition du Groupe restreint régional sans changement, avec les mêmes pays sélectionnés (Espagne, Géorgie, Kazakhstan, Royaume-Uni et Suisse). Cette proposition a été acceptée.

Enfin, le Docteur Herzog a présenté une liste de propositions d'orateurs pour présenter des notes d'allocution portant sur les sept chapitres des Codes et du guide de l'utilisateur du Code aquatique de l'OIE qui ont été retenus par le Groupe restreint régional afin de préparer une position commune au nom des 53 Membres de l'Europe.

4. Reconfirmation du statut indemne de fièvre aphteuse dans la région

De façon à conserver leur statut sanitaire officiellement reconnu indemne de la maladie, les Membres de l'OIE bénéficiant de ce statut sont priés de soumettre une reconfirmation annuelle à l'OIE. La Docteure Laure Weber-Vintzel, Chef du Service des statuts de l'OIE a présenté à la Commission régionale pour l'Europe une analyse des toutes dernières reconfirmations annuelles portant sur la fièvre aphteuse. Après un bref rappel des procédures s'appliquant à la soumission des reconfirmations annuelles, elle a présenté les résultats d'une étude portant sur la soumission des reconfirmations annuelles par les pays européens en 2017, soulignant les améliorations à apporter, notamment respecter la date limite de soumission et fournir les documents justificatifs complets.

La Docteure Weber-Vintzel a également précisé qu'une condition indispensable pour conserver le statut officiel de l'OIE était un respect permanent des exigences de l'OIE et qu'il n'était pas approprié de faire état d'une conformité avec les règles de l'Union européenne ou de la Communauté économique eurasiatique.

Enfin une analyse portant sur les trois campagnes de reconfirmations annuelles (2015-2017) a montré qu'entre 66 % et 75 % des pays européens n'avaient pas notifié de suspicions de fièvre aphteuse sur une période d'un an. Pratiquement 60% n'ont pas signalé de suspicions de fièvre aphteuse au cours des trois dernières années. Ces chiffres posent le problème de la sensibilité du système de surveillance et mettent en doute l'efficacité des systèmes de détection précoce. Les Pays Membres de la Région Europe sont invités à encourager la notification de suspicions de fièvre aphteuse, intégrant un suivi d'investigation et assurant un niveau adéquat de sensibilisation.

5. Organisation de la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui aura lieu en septembre 2018

Le Docteur Mikheil Sokhadze, au nom du Docteur Lasha Avaliani, Délégué de la Géorgie auprès de l'OIE, a confirmé que son pays était en mesure et honoré d'organiser cet événement régional important et il a invité tous les Délégués à assister à cette Conférence dont les invitations ont déjà été envoyées par le Siège de l'OIE.

Il a donné un bref compte-rendu des différentes dispositions prises par la Géorgie pour commencer à organiser la Conférence. Le Docteur Sokhadze a fourni des informations générales portant sur la délivrance des visas et les chambres d'hôtel en assurant que tous les détails seraient envoyés aux participants en temps voulu.

6. Deuxième rapport concernant la collecte annuelle de données sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux

La Docteure Margot Raicek, Chargée de mission, Service des Sciences et nouvelles technologies de l'OIE, a présenté le second rapport annuel de l'OIE sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux qui a été publié fin décembre 2017. La participation des Pays Membres a été beaucoup plus importante et des informations plus détaillées ont été communiquées par comparaison avec le premier rapport annuel de l'OIE. Notamment, davantage de pays ont répondu (146 contre 130 lors de la première ronde) et un plus grand nombre a fourni des données quantitatives (107 contre 89 lors de la première ronde).

Dans ce second rapport annuel, les pays qui n'ont pas été en mesure de fournir des données quantitatives ont été priés de donner des informations sur les difficultés qu'ils ont rencontrées. Trente-huit pays ont répondu en indiquant, pour la plupart, que les données pertinentes (surtout des données portant sur les importations) étaient détenues par les autorités nationales en dehors des Services vétérinaires ou agricoles, le plus souvent par le Ministère de la Santé.

L'analyse complémentaire des données quantitatives a également été présentée : elle est liée à la nouvelle méthodologie de l'OIE qui fait référence à la biomasse animale et est exprimée en milligrammes par kilogramme de biomasse animale. La biomasse animale a été calculée pour les espèces productrices de denrées alimentaires au sein des pays ayant communiqué des données quantitatives pour l'année 2014, en utilisant surtout les données du Système Mondial d'Information Sanitaire de l'OIE (WAHIS) et celles des Statistiques de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAOSTAT). Les bovins constituaient la majorité de la biomasse animale pour les 60 pays ayant communiqué des quantités d'agents antimicrobiens pour 2014.

Les résultats de cette troisième ronde de collecte de données seront présentés lors de la Seconde Conférence mondiale de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens et sur l'utilisation prudente des agents antimicrobiens chez les animaux : mettre les normes en pratique. En date du 2 mai 2018, ce sont au total 151 pays qui ont répondu lors de cette troisième ronde, dont 116 pays qui ont fourni des données quantitatives.

7. Conclusions préliminaires de l'initiative « Progrès Public-Privé »

La Docteure Isabelle Dieuzy-Labaye, Conseillère principale pour les Partenariats publics-privés et la Docteure Marisa Peyre, Épidémiologiste, Chef adjointe de l'Unité de recherche du CIRAD-ASTRE, ont présenté en détail l'initiative Progrès Public-Privé, conduite par l'OIE avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates et en collaboration avec le CIRAD.

Au cours de leur présentation, elles ont insisté sur les points suivants :

- Cette initiative vise à apporter un soutien aux pays pour faire appel à des partenariats publics-privé (PPP) afin de renforcer les capacités de leurs Services vétérinaires nationaux. Ceci est conforme aux recommandations présentées dans la Résolution n° 39 relative aux PPP, adoptée lors de la 85^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE.
- La première étape de cette initiative qui s'étend sur trois ans (novembre 2016-2019) a porté sur l'élaboration et l'analyse d'une étude en ligne s'adressant aux Délégués et aux représentants du secteur privé de la santé animale au niveau mondial. Les résultats ont fait apparaître trois groupes de PPP en matière de santé animale. Les facteurs clefs de la réussite et les obstacles majeurs en matière de mise en place et de suivi des PPP ont également fait l'objet d'étude tout comme les attentes des participants concernant la contribution de l'OIE à la promotion et au développement des PPP au sein des Services vétérinaires.
- Les trois groupes de PPP dans le domaine des Services vétérinaires se distinguent par le type de partenaires privés qui y sont impliqués ainsi que par le type de relations et de gouvernance de partenariat mise en place avec le secteur public. Ainsi, le premier groupe se concentre sur la délégation des activités des Services vétérinaires à des vétérinaires privés et paraprofessionnels vétérinaires. Le second groupe rassemble des associations de producteurs ayant établi une collaboration régulière avec les Services vétérinaires publics. Le troisième groupe de PPP rassemble des entreprises locales ou des multinationales.
- À partir des meilleures pratiques identifiées, l'OIE souhaite désormais élaborer des lignes directrices afin de soutenir l'élaboration de partenariats significatifs et durables entre les secteurs public et privé pour améliorer les performances des Services vétérinaires nationaux à l'échelle mondiale.

8. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'Ordre du jour de la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe

Le thème technique suivant (sans questionnaire adressé aux Membres) a été retenu pour la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe :

- Importance de la prescription des agents antimicrobiens et le contrôle de leur distribution (avec éventuellement un système de traçabilité électronique) par les Services vétérinaires pour mettre correctement en œuvre la stratégie relative à l'antibiorésistance.

9. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à proposer pour inscription à l'Ordre du jour de la 88^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se tiendra en mai 2020

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'Ordre du jour de la 88^e Session générale le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres):

- Certification électronique pour les échanges commerciaux d'animaux et de produits d'origine animale : opportunités et défis.

10. Proposition pour la désignation de nouveaux Centres collaborateurs de l'OIE

La Docteure Christine Middlemiss, Déléguée du Royaume-Uni auprès de l'OIE a présenté à la Commission régionale deux demandes à examiner par l'OIE : (1) celle de l' APHA (Animal and Plant Health Agency : Agence de la santé des animaux et des plantes) et le RVC (Royal Veterinary College) conjointement en qualité de Centre collaborateur de l'OIE d'analyse et de modélisation du risque et (2) le Cefas (Centre for Environment, Fisheries and Aquaculture Science : Centre pour l'environnement, la pêche et la science de l'aquaculture) du laboratoire de Weymouth au titre de Centre collaborateur de l'OIE pour les maladies émergentes des animaux aquatiques.

Elle a fait une brève présentation des deux centres proposés et de leurs activités en précisant que tous les détails avaient déjà été communiqués aux Délégués mais que quelques exemplaires de ce document étaient disponibles dans la salle de Conférence si besoin.

La Commission a décidé de remettre à plus tard l'approbation de la proposition du Royaume-Uni en attendant des compléments d'informations que devra fournir le Royaume-Uni et la poursuite des discussions qui aura lieu lors de la 28^e Conférence de la Commission régionale pour l'Europe qui se tiendra en Géorgie en septembre 2018.

11. Procédure pour les élections du Conseil, des Commissions régionales et des Commissions spécialisées

Le Docteur Dop, Directeur général adjoint en charge des affaires institutionnelles et des actions régionales de l'OIE a présenté les points importants du processus des élections. Ils ont rappelé que la 86^e Session générale était l'occasion de procéder à l'élection des membres du Conseil, des Bureaux des Commissions régionales, et des Commissions spécialisées selon l'application de la nouvelle procédure d'évaluation des candidatures adoptée l'an dernier. La Docteure Karin Schwabenbauer et le Docteur Kamal Tag El Sir El Sheikh, tous les deux membres du Conseil, ont été désignés comme membres de la Commission de vérification des pouvoirs et scrutateurs lors des élections qui auront lieu le vendredi 25.

Il a été prévu que les élections seraient conduites par voie électronique pour chaque instance de gouvernance, et ce de manière séquentielle, poste par poste. L'Assemblée pourra le cas échéant s'accorder sur une autre méthode selon le nombre de candidatures et la configuration de l'élection.

Chaque Commission régionale a été invitée à faire connaître le soir même de la réunion, soit le lundi 21 mai 2018, ses propositions de candidats pour le nouveau bureau et le Conseil, ainsi que la liste finale des candidats retenus pour les Commissions spécialisées.

À HUIS CLOS

12. Budgets des Représentations de l'OIE en Europe et perspectives budgétaires pour le Budget général en 2018-2019

À la demande du « Regional Core Group » (Groupe restreint régional), le Docteur Alain Dehove, Directeur Financier de l'OIE, a fait une présentation brève concernant les budgets des Représentations de l'OIE en Europe et perspectives budgétaires pour le Budget général en 2018-2019.

Il a souligné l'information suivante concernant les budgets des Représentations de l'OIE en Europe (documents 86 SG/4 et 86 SG/5) :

- Le Budget 2018 de la Représentation régionale de l'OIE à Moscou (ouvert en 2013, accord de financement du loyer par le pays hôte signé en 2017) est estimé à 600 K€ en recettes, dont 39% (232 K€) correspondant à une part des contributions statutaires, 27% (160 K€) à des contributions volontaires du pays hôte, et 208 K€ (34%) à d'autres recettes (dont 50 K€ du Fonds mondial de l'OIE pour la santé et le bien-être des animaux (le Fonds mondial)). Les dépenses pour frais de salaires, frais de mission et frais de fonctionnement du bureau sont estimées à 188,8 K€ (237,5 prévus ; 193,3 K€ dépensés en 2017). Le budget prévu pour les activités régionales est de 115 K€ (165 prévus ; 89,7 K€ dépensés en 2017).
- Le Budget 2018 de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles est estimé à 444 K€ en recettes, dont 72% collectés au travers du Fonds mondial et 28% (123 K€) correspondant à une part des contributions statutaires. Les locaux sont mis à disposition gracieusement par le pays hôte. 23% des dépenses prévues (126 K€) correspondent aux frais des salaires, frais de mission et frais de fonctionnement du bureau (98 prévus ; 54,1 K€ dépensés en 2017), le reste (421 K€) correspond au budget pour des ateliers et des réunions régionales (205 prévus ; 272,2 K€ dépensés en 2017).

- Le Budget 2018 de la Représentation sous-régionale de l’OIE pour l’Asie centrale est composé exclusivement de 200 K€ de contributions volontaires du pays hôte en recettes. Les dépenses pour frais de salaires, frais de mission et frais de fonctionnement du bureau sont estimées à 118 K€ (116 K€ prévus ; 104,4 K€ dépensés en 2017). Le budget prévu pour les activités régionales est de 50 K€ (121,5 prévus ; 86,7 K€ dépensés en 2017).
- Globalement, la région Europe bénéficie d’une part significative des contributions statutaires des Pays Membres : 355 K€ prévus pour 2018 (301,6 K€ constatés en 2017) ; et de contributions volontaires tant financières (360 K€ prévus pour 2018 v. 399.2 K€ constatés en 2017), qu’en nature (locaux), des pays hôtes, ou de Pays Membres (contribution de 158 K€ prévue pour 2018 v. 132 K€ constatés en 2017 ; personnel mis à disposition) qui couvrent les frais de personnel et de fonctionnement des bureaux de la région.
- Les contributions volontaires des Pays Membres permettent de renforcer le déploiement des programmes d’activités des bureaux régionaux pour la mise en œuvre du plan stratégique. Des contributions statutaires des Pays Membres en catégorie exceptionnelle renforcent le Budget général de l’organisation (fonds non fléchés).

Le Docteur Dehove a également fourni les informations suivantes concernant les perspectives budgétaires pour le Budget général en 2018-2019:

- En mai 2017, une augmentation de 20% des contributions statutaires des Pays Membres a été votée (effet à partir du budget 2018).
- De plus, à ce jour, deux membres ont confirmé leur souhait de payer des contributions extraordinaires annuelles de Catégorie A de 500 K€ : la France, pays hôte du Siège de l’OIE (contributions déjà payées pour 2018 et 2019) qui offrait précédemment une contribution de 400 K€ de Catégorie B ; et le Taipei Chinois (pour la période 2018-2021). D’autres discussions sont en cours, notamment avec d’autres Pays Membres de la région Europe.
- Un pays membre a confirmé un changement de catégorie, en passant de la catégorie 6 à la catégorie 5, avec effet en 2019. Des discussions similaires sont en cours avec d’autres Pays Membres.
- Le Conseil de l’OIE a encouragé la Directrice générale à considérer la mise en place d’un système automatique qui entraînerait l’augmentation annuelle du niveau des contributions statutaires en tenant compte d’un taux annuel d’inflation de référence. Après analyse de l’historique, il est proposé d’utiliser un taux d’inflation fourni par l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cette approche permet de rendre plus prévisible les augmentations annuelles des contributions statutaires. Le projet de Résolution N°15 propose de mettre en place ce mécanisme à partir de 2018. Le dernier taux annuel publié par l’OCDE (indice des prix à la consommation (IPC) « OCDE-Total ») est de 2,3% pour 2017. Les Contributions financières des Membres de l’OIE pour 2019 (projet de Résolution N°7) ont été calculées en utilisant ce taux d’augmentation (par rapport à 2018). Le Budget général de l’OIE pour 2019 (projet de Résolution N° 6) a été calculé en tenant compte de cette augmentation.
- Depuis 2017, l’investissement pour la rénovation du Système mondial d’information sanitaire de l’OIE (WAHIS+) est en cours de déploiement. Les dépenses correspondantes sont couvertes annuellement par une part des subventions venant du Fonds mondial destinées au projet WAHIS+ qui sont transférées vers le Budget général (gestion des amortissements et utilisation des contributions volontaires reçues pour WAHIS+ au fur et à mesure des besoins). Cette gestion est neutre pour le Budget général (recettes venant du Fonds mondial correspondent aux dépenses constatées). Les frais de maintenance du système WAHIS sont en charge du Budget général.
- En 2018 et en 2019, l’OIE financera un nouveau schéma directeur informatique dont le budget total est estimé à 1 359 K€ (+512 K€ supplémentaires qui seront financés dans le cadre de la rénovation et de l’amélioration de WAHIS, ceci est nécessaire pour installer et sécuriser une infrastructure apte à héberger WAHIS+). Le coût des investissements liés au schéma directeur informatique pour 2018 est estimé à 862 K€, répartis entre autres travaux informatiques pour

593 K€ et autres équipements informatiques pour 269 K€. A ce jour, Le coût des investissements liés au schéma directeur informatique pour 2019 est estimé à 475 K€.

- L'augmentation des contribution statutaires votée en mai 2017 permet notamment de financer le niveau schéma directeur informatique, de renforcer la gestion de ressource humaines, de renforcer les procédures d'élaboration des normes et de reconnaissance des statuts sanitaires, de renforcer l'accompagnement des membres pour la mise en œuvre des stratégies globale de contrôle et de lutte contre les maladies animales prioritaires, et de poursuivre la remise en état des bureaux et d'entretenir les deux bâtiments du Siège.
- Le Budget général 2018 révisé (document 86 SG/5 ; projet de Résolution N° 5) est de 12 637 000 EUR.
- Le Budget général initial pour 2019 (document 86 SG/6-B ; projet de Résolution N° 6) est de 12 770 000 EUR.

13. Proposition de candidatures pour les élections

Conseil :

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dre Christianne Brusckke (Pays-Bas)
Dr Evgeny Nepoklonov (Russie)

Bureau de la Commission régionale :

Les Délégués de la Région ont convenu de garder la composition du Bureau inchangée et ainsi proposent les noms suivants :

Président : Maris Balodis (Lettonie)
Vice-Président : Dr Ulrich Herzog (Autriche)
Vice-Président : Dr Budimir Plavšić (Serbie)
Secrétaire général : Dr Aliaksandr Subotsin (Bélarus)

Commissions spécialisées :

Conformément à ce qui a été discuté par la Commission régionale, certains candidats ont été retirés, en plein accord avec le Délégué du pays concerné, de la « Liste de candidats éligibles pour la désignation des experts candidats à l'élection des Commissions spécialisées » et certains candidats ont également été ajoutés pour la Commission des normes biologiques et pour la Commission scientifique pour les maladies animales. Les candidats retirés de la liste ne seront ainsi pas proposés aux élections du vendredi 25 mai. Les candidats listés ci-dessous seront proposés aux élections du vendredi 25 mai.

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Etienne Bonbon (France)
Dr Lucio Ignacio Carbajo Goñi (Espagne)

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Atle Lillehaug (Norvège)
Dr Edmund Peeler (Royaume-Uni)

Commission des normes biologiques

Le Docteur Evgeny Nepoklonov, Délégué de la Russie auprès de l'OIE, a proposé d'ajouter le nom du Docteur Ilya Chvala, Chef du Laboratoire de référence pour les maladies aviaires virales du FGBI « ARRIAH », PhD, à la liste des candidats proposés par le Conseil de l'OIE. L'Arménie et le Kazakhstan ont appuyé la proposition de la Russie.

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Franck Berthe (France)
Dre Ann Cullinane (Irlande)
Dr Ilya Chvala (Russie)

Commission scientifique pour les maladies animales

Le Docteur Evgeny Nepoklonov, Délégué de la Russie auprès de l'OIE, a proposé d'ajouter le nom du Docteur Artem Metlin, Directeur adjoint du FGBI « ARRIAH », PhD, à la liste des candidats proposés par le Conseil de l'OIE. L'Arménie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, et l'Ouzbékistan ont appuyé la proposition de la Russie.

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Kris De Clercq (Belgique)
Dre Silvia Bellini (Italie)
Dr Artem Metlin (Russie)

La réunion a officiellement pris fin à 18h00.

.../Annexe

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'EUROPE**

Paris, 21 mai 2018

Ordre du jour

1. Ouverture par le Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe et adoption de l'Ordre du jour
2. Présentation des nouveaux Délégués de l'Europe
3. Mise à jour concernant la mise en œuvre du Plan cadre d'action régional de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, incluant les notes d'allocation concernant les propositions à présenter sur les projets des chapitres au nom des 53 pays
4. Reconfirmation du statut indemne de fièvre aphteuse dans la région
5. Organisation de la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui aura lieu en septembre 2018
6. Deuxième rapport concernant la collecte annuelle de données sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux
7. Conclusions préliminaires de l'initiative « Progrès Public-Privé »
8. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'Ordre du jour de la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe
9. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à proposer pour inscription à l'ordre du jour de la 88^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se tiendra en mai 2020
10. Proposition pour la désignation de nouveaux Centres collaborateurs de l'OIE
11. Procédure pour les élections du Conseil, des Commissions régionales et des Commissions spécialisées
12. Budgets des Représentations de l'OIE en Europe et perspectives budgétaires pour le Budget général en 2018-2019 (à huis clos)
13. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos)

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LE MOYEN-ORIENT**

Paris, 21 mai 2018

La Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient s'est réunie le 21 mai 2018 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14h00. Ont participé à cette réunion 44 personnes, dont les Délégués et observateurs de 16 Membres de cette Commission, 1 territoire observateur, ainsi que les représentants de 3 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Arabie Saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats Arabes Unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Oman, Qatar, Somalie, Soudan, Syrie, Turquie et Yémen.

Territoires observateurs : Territoires autonomes palestiniens.

Organisations internationales/régionales : FAO, EuFMD et *The Donkey Sanctuary*.

La réunion a été présidée par le Docteur Majid Al-Qassimi, Président de la Commission régionale et Délégué des Émirats Arabes Unis, accompagné du Docteur Elias Ibrahim, Vice-Président de la Commission régionale et Délégué du Liban, assistés du Docteur Ghazi Yehia, Représentant régional pour le Moyen-Orient.

1. Adoption de l'Ordre du jour

L'Ordre du jour, figurant en annexe, a été suggéré par le Président. Il a informé les participants que l'ajout de deux sujets avait été proposé : « Le point sur le CAMENET » (le réseau régional de compétences pour le Moyen-Orient ayant trait aux maladies des camélidés) et « La création d'AQMENET », un réseau régional de compétences pour le Moyen-Orient ayant trait aux maladies des animaux aquatiques. Le Président a suggéré, avec l'accord des participants, que ces sujets soient discutés avant celui des élections de l'OIE. Les deux points évoqués ont été approuvés et intégrés à l'Ordre du jour, qui a été adopté dans sa nouvelle version à l'unanimité.

2. Activités de la Représentation régionale en 2018

Le Docteur Ghazi Yehia, Représentant régional pour le Moyen-Orient, a présenté un résumé des activités de la Représentation régionale pour la période 2017-2018. Il en a souligné ses objectifs premiers, à savoir le développement des compétences des Services vétérinaires en vue de la mise en œuvre adéquate des normes OIE et le contrôle et la gestion des maladies animales, notamment les zoonoses.

Les activités organisées au cours de l'année visaient à :

- améliorer les informations régionales relatives aux maladies animales ;

- assurer la santé et le bien-être animal en aidant les pays à mettre en place une gestion des risques appropriée ;
- établir une coopération et harmoniser les stratégies entre les pays du Moyen-Orient pour les problématiques importantes pour toute la région – notamment le Réseau méditerranéen de santé animale (REMESA) et les formations relatives au bien-être animal ;
- renforcer la collaboration avec les organisations régionales et internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (notamment les liens entre le Règlement sanitaire international (RSI) de l'OMS et le Processus PVS de l'OIE), la FAO (notamment les activités organisées dans le cadre du Plan-cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs)), l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) et le Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) ;
- organiser des conférences et séminaires traitant de problématiques spécifiques relatives à la santé publique et animale, en particulier des séminaires de formation des Points focaux (pour le bien-être animal, les produits vétérinaires, la communication, les laboratoires vétérinaires et les animaux aquatiques) ;
- promouvoir les capacités et compétences des laboratoires régionaux et coordonner leurs activités (projets de jumelage) ;
- soutenir l'enseignement vétérinaire à travers des jumelages avec des institutions situées dans des pays développés.

En plus des activités citées plus haut, la Commission régionale coordonne des travaux spécifiques consacrées aux maladies aquatiques, équine et des camélidés (notamment le CAMENET et l'AQMENET), qui nécessiteront d'être suivis de près au cours des prochaines années.

3. Deuxième rapport concernant la collecte annuelle de données sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux

La Docteure Elisabeth Erlacher-Vindel, Chef du Service des Sciences et nouvelles technologies de l'OIE, a présenté le second rapport annuel de l'OIE sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux qui a été publié fin décembre 2017. La participation des Pays Membres a été beaucoup plus importante et des informations plus détaillées ont été communiquées par comparaison avec le premier rapport annuel de l'OIE. Notamment, davantage de pays ont répondu (146 contre 130 lors de la première ronde) et un plus grand nombre a fourni des données quantitatives (107 contre 89 lors de la première ronde).

Dans ce second rapport annuel, les pays qui n'ont pas été en mesure de fournir des données quantitatives ont été priés de donner des informations sur les difficultés qu'ils ont rencontrées. Trente-huit pays ont répondu en indiquant, pour la plupart, que les données pertinentes (surtout des données portant sur les importations) étaient détenues par les autorités nationales en dehors des Services vétérinaires ou agricoles, le plus souvent par le Ministère de la Santé. De surcroît, des difficultés ont été rencontrées en termes d'échange d'informations relatives à l'utilisation des antimicrobiens entre les secteurs public et privé.

L'analyse complémentaire des données quantitatives a également été présentée : elle est liée à la nouvelle méthodologie de l'OIE qui fait référence à la biomasse animale et est exprimée en milligrammes par kilogramme de biomasse animale. La biomasse animale a été calculée pour les espèces productrices de denrées alimentaires au sein des pays ayant communiqué des données quantitatives pour l'année 2014, en utilisant surtout les données du Système Mondial d'Information Sanitaire de l'OIE (WAHIS) et celles des Statistiques de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAOSTAT). Les bovins constituaient la majorité de la biomasse animale pour les 60 pays ayant communiqué des quantités d'agents antimicrobiens pour 2014.

Les résultats de cette troisième ronde de collecte de données seront présentés lors de la Seconde Conférence mondiale de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens et sur l'utilisation prudente des agents antimicrobiens chez les animaux : mettre les normes en pratique. En date du 2 mai 2018, ce sont au total 151 pays qui ont répondu lors de cette troisième ronde, dont 116 pays qui ont fourni des données quantitatives.

Bien que les données disponibles pour le Moyen-Orient soient limitées, celles dont nous disposons indiquent une utilisation relative très élevée des macrolides, ce qui revêt une très grande importance pour la santé humaine. L'intervenante a encouragé les Membres à promouvoir l'utilisation d'autres antibiotiques.

Compte tenu du taux de réponse bas, elle a également demandé aux Membres de s'efforcer de partager davantage de données sur leur utilisation des antimicrobiens, ainsi que sur la biomasse animale (en particulier pour les camélidés), pour pouvoir mesurer correctement l'utilisation prudente des antibiotiques dans cette Région. Elle a informé les Membres qu'un questionnaire relatif à la troisième collecte de données serait distribué aux environs de fin octobre 2018.

4. Conclusions de la 14^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient

Le Docteur Elias Ibrahim, Vice-Président de la Commission régionale de l'OIE et Délégué du Liban auprès de l'OIE, a présenté les conclusions de la 14^e Conférence de la Commission régionale, organisée à Istanbul, en Turquie, du 2 au 6 octobre 2017. Au total, 67 participants (des Délégués de l'OIE et/ou des représentants des 11 Pays Membres, ainsi que les hauts représentants de 5 organisations régionales et internationales) étaient présents.

Le Docteur Elias Ibrahim a fait la liste des recommandations principales élaborées suite aux discussions de chacun des deux thèmes techniques. Le thème technique I (avec questionnaire), intitulé « Le renforcement durable des systèmes d'épidémiosurveillance dans les Pays Membres du Moyen-Orient », a donné lieu à certaines recommandations encourageant les Pays Membres à notamment : identifier leurs devoirs, élaborer une législation pertinente, entreprendre une planification de la surveillance en appliquant les dispositions générales et spécifiques aux maladies du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE ; s'engager à renforcer la surveillance, notamment par une amélioration de la communication et de la collaboration entre pays frontaliers ainsi que par la déclaration de l'apparition de maladies ; s'assurer d'avoir le nombre requis de personnel convenablement formé pour réaliser des activités d'épidémiosurveillance appropriées à la situation zoonositaire ; désigner leurs Points focaux nationaux de l'OIE pertinents et garantir leur participation aux activités de renforcement des capacités de l'OIE ; être activement impliqués dans toutes les activités appropriées liées au renforcement de la collaboration intersectorielle ; profiter des nouvelles approches proposées par le Processus PVS. Les discussions concernant le thème technique I ont aussi donné lieu à des recommandations formulées à l'attention de l'OIE, visant en particulier à : accélérer la modernisation de WAHIS (WAHIS+) afin que le système demeure un outil adéquat pour fournir des informations et une analyse relative à la situation zoonositaire internationale ; procurer des lignes directrices sur les compétences attendues chez les paraprofessionnels vétérinaires impliqués dans des activités d'épidémiosurveillance ; continuer à proposer des activités de renforcement des capacités au bénéfice des Points focaux nationaux de l'OIE concernés ; obtenir des fonds, en étudiant la question avec des partenaires et des bailleurs de fonds intéressés, afin de soutenir la mise en œuvre dans la Région des missions du Processus PVS et des activités qui y sont liées.

Le thème technique II (sans questionnaire), intitulé « Répondre aux défis rencontrés au Moyen-Orient à l'interface homme-animal grâce au concept « Une seule santé » », a donné lieu à certaines recommandations encourageant les Pays Membres à : poursuivre leur engagement dans le Processus PVS de l'OIE en demandant des missions d'évaluation PVS, des missions d'évaluation PVS de suivi ou toute autre mission de ce programme ; garantir que les résultats de ces missions soient communiqués et servent à l'auto-évaluation du RSI, des missions d'évaluation externe conjointe (EEC) de l'OMS et de toutes les autres activités liées au cadre de suivi et d'évaluation du RSI ; garantir également que les Services vétérinaires puissent participer activement à ces activités ; instaurer et rendre pleinement actif, si cela n'a pas été déjà fait, un/des Comité(s) national/nationaux du concept « Une seule santé » ou équivalent(s), pour constituer un forum

permettant de faire face aux défis existant à l'interface de l'environnement homme-animal ; faire une demande, auprès de l'OMS et de l'OIE, pour l'organisation d'Ateliers nationaux de connexion entre le RSI et le PVS (*IHR/PVS National Bridging Workshops*) dans la région du Moyen-Orient ; défendre et assurer une communication sur le concept « Une seule santé » au sein de toutes les parties prenantes nationales intéressées. Les discussions concernant le thème technique II ont aussi donné lieu à des recommandations formulées à l'attention de l'OIE, visant en particulier à : communiquer largement, en collaboration avec l'OMS et la FAO, sur la note conceptuelle récente de l'Alliance tripartite ; en collaboration avec l'OMS, renforcer les liens entre le Processus PVS et le Cadre de suivi et d'évaluation du RSI, de façon à garantir que les Services vétérinaires soient systématiquement considérés comme des acteurs clés et des partenaires chefs de file en matière de sécurité sanitaire mondiale.

5. Mise en œuvre de la Stratégie régionale pour le bien-être animal

En l'absence du Docteur Ahmad Zahran, Point focal de l'OIE pour la santé animale aux Émirats Arabes Unis, le Docteur Majid Al Qassimi l'a remplacé pour informer les participants des modules de formation sur les transports longue distance par voies terrestre et maritime, conçus pour soutenir la mise en œuvre des normes OIE pour le bien-être animal. Ces modules ont été présentés au cours de deux sessions de « formation des formateurs » dans certains pays de la région, respectivement à Amman en Jordanie et au Caire en Égypte.

Si les supports de formation traitent principalement du bien-être animal lors des transports sur de longues distances, ils pourraient aussi être appliqués au transport sur de courtes distances. Ils abordent la question du bien-être du bétail, des ovidés, des équidés et des volailles pendant le transport, avec une attention particulière portée aux animaux en route vers l'abattoir.

Six pays du Moyen-Orient ont été sélectionnés pour suivre le cycle de trois ateliers (Arabie Saoudite, Égypte, Émirats Arabes Unis, Jordanie, Liban et Syrie) ; trois pays supplémentaires ont pu participer à la troisième session.

Les ateliers ont été un grand succès et ont été très appréciés des participants, qui ont pu créer les liens de coopération solides pour le futur.

Un deuxième cycle sur les mêmes sujets impliquant les autres pays de la région est prévu pour 2019, ainsi qu'une conférence inter-régionale intitulée « Scénario de voyage de longue durée pour le transport de bétail » ; cette conférence devrait être organisée avec une sélection de pays exportateurs d'Europe et d'Amérique Latine.

6. Confirmation des dates et du lieu de la 15^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient qui se tiendra en 2019

Le Docteur Majid Al-Qassimi a réitéré la proposition de son pays d'accueillir la 15^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient.

Il a également confirmé que, pour cette édition, la Conférence aurait lieu en novembre 2019 et non en septembre, qui est le mois pendant lequel les Conférences de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie ont traditionnellement lieu. Des détails supplémentaires, notamment les dates exactes de réunion, seront donnés prochainement.

7. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'Ordre du jour de la 15^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient

Le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) a été retenu pour la 15^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient :

- Une meilleure mise en œuvre des normes pour un commerce plus sûr (BESST⁶⁰).

⁶⁰ BESST : *Better enforcement of standards for safer trade*

Comme ce thème technique concerne lui aussi la mise en œuvre des normes, les Membres se sont accordés pour dire que les conclusions du thème technique de la Session générale 2018 de l'OIE en cours portant sur la « Mise en œuvre des normes de l'OIE par les Pays Membres de l'OIE : état d'avancement et besoins spécifiques en matière de renforcement des capacités », en particulier celles touchant le Moyen-Orient, pourraient être passées en revue afin d'éviter toute duplication inutile des efforts et de s'assurer que le nouveau thème technique et son questionnaire soient conçus sur la base d'informations OIE existantes.

De surcroît, les Membres ont fait quelques suggestions pour un thème technique supplémentaire (sans questionnaire) à confirmer plus tard, notamment :

- La communication liée au risque et la gestion d'urgence pour les maladies animales émergentes et transfrontalières dans la région (sans questionnaire)

ou

- Le commerce de faune sauvage et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)

ou

- Réseau sur la capacité des laboratoires de la région » (sans questionnaire).

8. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à proposer pour inscription à l'Ordre du jour de la 88^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se tiendra en mai 2020

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'Ordre du jour de la 88^e Session générale le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) :

- L'impact du changement climatique sur les maladies émergentes ou réémergentes.

9. Conclusions préliminaires de l'initiative « Progrès Public-Privé »

La Docteure Isabelle Dieuzy-Labaye, Conseillère principale pour les Partenariats publics-privés, et la Docteure Marisa Peyre, Épidémiologiste, Chef adjointe de l'Unité de recherche du CIRAD-ASTRE, ont présenté en détail l'initiative Progrès Public-Privé, conduite par l'OIE avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates et en collaboration avec le CIRAD.

Au cours de leur présentation, elles ont insisté sur les points suivants :

- Cette initiative vise à apporter un soutien aux pays pour faire appel à des partenariats publics-privé (PPP) afin de renforcer les capacités de leurs Services vétérinaires nationaux. Ceci est conforme aux recommandations présentées dans la Résolution n° 39 relative aux PPP, adoptée lors de la 85^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE.
- La première étape de cette initiative qui s'étend sur trois ans (novembre 2016-2019) a porté sur l'élaboration et l'analyse d'une étude en ligne s'adressant aux Délégués et aux représentants du secteur privé de la santé animale au niveau mondial. Les résultats ont fait apparaître trois groupes de PPP en matière de santé animale. Les facteurs clefs de la réussite et les obstacles majeurs en matière de mise en place et de suivi des PPP ont également fait l'objet d'étude tout comme les attentes des participants concernant la contribution de l'OIE à la promotion et au développement des PPP au sein des Services vétérinaires.
- Les trois groupes de PPP dans le domaine des Services vétérinaires se distinguent par le type de partenaires privés qui y sont impliqués ainsi que par le type de relations et de gouvernance de partenariat mise en place avec le secteur public. Ainsi, le premier groupe se concentre sur la délégation des activités des Services vétérinaires à des vétérinaires privés et paraprofessionnels vétérinaires. Le second groupe rassemble des associations de producteurs ayant établi une collaboration régulière avec les Services vétérinaires publics. Le troisième groupe de PPP rassemble des entreprises locales ou des multinationales.

- À partir des meilleures pratiques identifiées, l'OIE souhaite désormais élaborer des lignes directrices afin de soutenir l'élaboration de partenariats significatifs et durables entre les secteurs public et privé pour améliorer les performances des Services vétérinaires nationaux à l'échelle mondiale.

10. Le point sur le CAMENET (le réseau régional de compétences pour le Moyen-Orient ayant trait aux maladies des camélidés)

La Docteure Al Muhairi de l'Autorité de contrôle de la sécurité alimentaire d'Abu Dhabi Food (ADFCA), aux Émirats Arabes Unis, a donné aux Membres des informations sur le réseau CAMENET et en a résumé l'objectif et la note conceptuelle. Elle a évoqué la prochaine réunion du Comité de pilotage du CAMENET, qui aura lieu à Abu Dhabi en novembre 2018 et qui marquera le début de la mise en œuvre du programme de travail du réseau pour 2018 et 2019. Parmi les objectifs pour cette période figure un programme comparatif inter-laboratoires pour certaines maladies des camélidés sélectionnées, visant à évaluer et à renforcer l'aptitude des laboratoires de la région.

Un atelier sur l'épidémiologie des maladies des camélidés, combiné à un atelier des Points focaux de l'OIE pour les laboratoires, sera organisé en novembre 2018 aux Émirats Arabes Unis avec le soutien de partenaires internationaux et des Laboratoires de référence de l'OIE en Italie. Cet événement conjoint aura pour objet de renforcer les compétences et de planifier et de préparer le programme de tests inter-laboratoires au cours duquel des échantillons seront collectés et testés (en 2019) pour une analyse des résultats fin 2019. Les participants ont aussi discuté du besoin de faire de la recherche collaborative.

Les Membres ont demandé que soit mise à disposition une documentation plus claire relative à la planification de ces efforts ; ils pourront ainsi l'utiliser pour obtenir l'aval et le soutien de leur pays envers les activités du CAMENET. Le Docteur Ghazi Yehia s'est engagé à fournir cette documentation mise à jour par courrier, afin que le sujet soit discuté à nouveau en novembre 2018.

11. La création d'AQMENET (le réseau régional de compétences pour le Moyen-Orient ayant trait aux maladies des animaux aquatiques)

Le Docteur Ghazi Yehia, Représentant régional de l'OIE pour le Moyen-Orient, a rapidement présenté une nouvelle initiative, l'AQMENET, qui propose la mise sur pied d'un réseau d'expertise sur la santé des animaux aquatiques pour la région, sur la base du modèle du CAMENET. Ce concept a été développé suite à l'importance croissante de la production aquacole et des risques sanitaires qui lui sont associés dans la région. Le travail devrait débuter en 2019 sous la houlette de l'Arabie Saoudite.

12. Procédure pour les élections du Conseil, des Commissions régionales et des Commissions spécialisées

M. Rodney de Souza, Chef de l'Unité des Partenariats stratégiques et des Affaires juridiques de l'OIE, a présenté les points importants du processus des élections. Il a rappelé que la 86^e Session générale était l'occasion de procéder à l'élection des membres du Conseil, des Bureaux des Commissions régionales, et des Commissions spécialisées selon l'application de la nouvelle procédure d'évaluation des candidatures adoptée l'an dernier. Les Docteurs Karin Schwabenbauer et Kamal Tag El Sir El Sheikh, tous les deux membres du Conseil, ont été désignés comme membres de la Commission de vérification des pouvoirs et scrutateurs lors des élections qui auront lieu le vendredi 25.

Il a été prévu que les élections seraient conduites par voie électronique pour chaque instance de gouvernance, et ce de manière séquentielle, poste par poste. L'Assemblée pourra le cas échéant s'accorder sur une autre méthode selon le nombre de candidatures et la configuration de l'élection.

Chaque Commission régionale a été invitée à faire connaître le soir même de la réunion, soit le lundi 21 mai 2018, ses propositions de candidats pour le nouveau bureau et le Conseil, ainsi que la liste finale des candidats retenus pour les Commissions spécialisées.

13. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos) :

Conseil :

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer le nom suivant :

Dr Majid Al Qassimi (Émirats Arabes Unis)

Bureau de la Commission régionale :

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Président : Dr Elias Ibrahim (Liban)

Vice-Président : Dr Fajer Al Salloom (Bahreïn)

Vice-Président : Dr Ali Al Doweriej (Arabie Saoudite)

Secrétaire général : Dr Mahmoud Alhanatleh (Jordanie)

Commissions spécialisées de l'OIE :

Aucun candidat n'a été proposé pour la région Moyen-Orient pour aucune des positions des quatre Commissions spécialisées. Aucune discussion n'a eu lieu concernant les candidats proposés issus des autres régions.

La région a soulevé la question des difficultés rencontrées pour obtenir un nombre suffisant de votes pour toute position au sein d'une Commission spécialisée, compte tenu de la petite taille de la région Moyen-Orient et de son nombre relativement limité de Membres. Il a été rappelé aux Membres que les nominations sont aussi un moyen pour l'OIE d'identifier des Membres pour ses Groupes *ad hoc*, qui ne sont pas soumis au processus électoral : il y a donc un réel bénéfice à nommer des Membres, même s'ils ne sont finalement pas élus pour siéger au sein des Commission spécialisées. Le Docteur Majid Al Qassimi, Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, a donc encouragé tous les Membres à proposer des nominations lors des prochaines élections des Commissions spécialisées ; il a également recommandé qu'un processus soit mis en place chaque année pour la région visant à identifier des candidats possibles.

La réunion a officiellement pris fin à 17h05.

.../Annexe

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LE MOYEN-ORIENT**

Paris, 21 mai 2018

Ordre du jour

1. Adoption de l'Ordre du jour
 2. Activités de la Représentation régionale en 2018
 3. Deuxième rapport concernant la collecte annuelle de données sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux
 4. Conclusions de la 14^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient
 5. Mise en œuvre de la Stratégie régionale pour le bien-être animal
 6. Confirmation des dates et du lieu de la 15^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient qui se tiendra en 2019
 7. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'Ordre du jour de la 15^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient
 8. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à proposer pour inscription à l'ordre du jour de la 88^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se tiendra en mai 2020
 9. Conclusions préliminaires de l'initiative « Progrès Public-Privé »
 10. Le point sur le CAMENET (le réseau régional de compétences pour le Moyen-Orient ayant trait aux maladies des camélidés)
 11. La création d'AQMENET (le réseau régional de compétences pour le Moyen-Orient ayant trait aux maladies des animaux aquatiques)
 12. Procédure pour les élections du Conseil, des Commissions régionales et des Commissions spécialisées
 13. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos)
-

